

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Coordination

Marielle Gingras

Responsable du secteur de formation *Agriculture et pêches*
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Collaboration

Hélène Varvaressos

Directrice
AGRlcarrières

Animation de l'atelier

André Adan

Conseiller en élaboration de programmes

Prise de notes et production du rapport

Lucie Marchessault

Conseillère en élaboration de programmes

REMERCIEMENTS

La production du présent rapport a été possible grâce à la participation de nombreuses personnes et de plusieurs entreprises.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et AGRICarrières tiennent à souligner la qualité des renseignements fournis par les personnes consultées et à remercier, de façon particulière, les propriétaires-exploitants agricoles qui ont si généreusement accepté de participer à l'atelier d'analyse de leur profession. Il s'agit des personnes suivantes :

François Berthiaume
Porc S. B. (production porcine)
Saint-Elzéar

Dominique Brisson
Bergerie du Faubourg inc. (production ovine)
Saint-Narcisse-de-Rimouski

Réal Carrier
Ferme Réal Carrier (production de bovins de boucherie)
Saint-Sixte

Maryse G. Clément
Ferme Fiorys inc. (production caprine)
Sainte-Perpétue

Line Descôteaux
Ferme Bibomeau inc. (production laitière)
Aston-Jonction

Denyse Gagnon
Ferme du Clan Gagnon inc. (production laitière)
Métabetchouan–Lac-à-la-Croix

Raymonde L. Garant
Appalaches Safari Ranch (production de grand gibier)
Saint-Lazare

Charles Graveline
Ferme Graveline SNC (production laitière)
Saint-Jude

Stéphane Jodoin
Ferme Normand Jodoin inc. (production de grandes cultures céréalières)
Varenes

Jean-Pierre Labyt
Agritabex (production maraîchère)
Saint-Thomas-de-Joliette

Pierre Massie
Ferme Vi-Ber inc. (production porcine)
Saint-Hyacinthe

Guy Pouliot
Ferme Onésime Pouliot inc. (production de fruits)
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

Éric Rémillard
Les fermes R.R. & Fils inc. (production maraîchère)
Saint-Michel

Michel Thibodeau
Ferme Bibomeau inc. (production laitière)
Aston-Jonction

Luc Verrier
Serres Verrier (production de cultures abritées)
Saint-Joachim-de-Courval

Par ailleurs, les personnes suivantes ont assisté à la rencontre à titre d'observatrices et d'observateurs :

Sylvain Gingras
Directeur de l'enseignement
Institut de technologie agroalimentaire (ITA)

François Granger
Conseiller en prévention-inspection
Direction générale de la prévention-inspection et
du partenariat
Commission de la Santé et de la Sécurité du
travail

Aline Grenier
Conseillère à la formation et à l'apprentissage
AGRlcarrières

Karen Lehrhaupt (invitée spéciale)
Directrice – Amérique latine
Consortium international de développement en
éducation (CIDE)

Louis Poirier
Directeur des études et des services éducatifs
Cégep de Matane

Hélène Varvaressos
Directrice
AGRlcarrières

TABLE DES MATIÈRES

GLOSSAIRE	1
INTRODUCTION	3
1 DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA PROFESSION	5
1.1 DÉFINITION DE LA PROFESSION	5
1.2 TITRE DE LA PROFESSION	6
1.3 ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL	7
1.4 ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE	7
1.5 FACTEURS D'INTÉRÊT POUR L'ORIENTATION VERS CETTE PROFESSION.....	8
1.6 PERSPECTIVES ET CHEMINEMENT D'EMPLOI	8
1.7 ACCESSIBILITÉ POUR LES FEMMES	9
1.8 IMPACT DE LA PROFESSION SUR L'ENVIRONNEMENT	9
2 ANALYSE DES TÂCHES	11
2.1 TABLEAU DES TÂCHES ET DES OPÉRATIONS.....	11
2.2 CONDITIONS ET EXIGENCES DE RÉALISATION	16
2.3 FONCTIONS	29
3 DONNÉES QUANTITATIVES SUR LES TÂCHES	31
3.1 OCCURRENCE, TEMPS DE TRAVAIL, DIFFICULTÉ ET IMPORTANCE DES TÂCHES.....	31
4 CONNAISSANCES, HABILITÉS ET COMPORTEMENTS SOCIOAFFECTIFS	33
4.1 CONNAISSANCES	33
4.2 HABILITÉS.....	36
4.3 COMPORTEMENTS SOCIOAFFECTIFS	37
5 NIVEAUX D'EXERCICE	39
6 SUGGESTIONS RELATIVES À LA FORMATION	39
ANNEXE 1 : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES ENTREPRISES AGRICOLES DES GESTIONNAIRES PRÉSENTS À L'ANALYSE DE PROFESSION	43
ANNEXE 2 : GRILLE DES ÉLÉMENTS RELATIFS À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL	45

GLOSSAIRE

Analyse d'une profession

L'analyse d'une profession a pour objet de faire le portrait le plus complet possible du plein exercice d'une profession. Elle consiste principalement en une description des caractéristiques de la profession, des tâches et des opérations accompagnée de leurs conditions et exigences de réalisation, de même qu'en une identification des fonctions, des connaissances, des habiletés et des comportements socioaffectifs requis. Deux formules peuvent être utilisées : la nouvelle analyse qui vise la création de la source d'information initiale et l'actualisation d'une analyse qui est la révision de cette information.

Comportements socioaffectifs

Les comportements socioaffectifs sont une manière d'agir, de réagir et d'entrer en relation avec les autres. Ils traduisent des attitudes et sont liés à des valeurs personnelles ou professionnelles.

Conditions de réalisation de la tâche

Les conditions de réalisation sont les modalités et les circonstances qui ont un impact déterminant sur la réalisation de la tâche et illustrent notamment l'environnement de travail, les risques pour la santé et la sécurité au travail, l'équipement, le matériel et les ouvrages de référence utilisés au regard de l'accomplissement de la tâche.

Connaissances

Les connaissances sont des notions et des concepts relatifs aux sciences, aux arts, ainsi qu'aux législations, technologies et techniques nécessaires dans l'exercice d'une profession.

Exigences de réalisation de la tâche

Les exigences de réalisation sont les exigences établies pour qu'une tâche soit réalisée de façon satisfaisante.

Fonction

Une fonction est un ensemble de tâches liées entre elles et elle est définie par les résultats du travail.

Habiletés cognitives

Les habiletés cognitives ont trait aux stratégies intellectuelles utilisées dans l'exercice d'une profession.

Habiletés motrices et kinesthésiques

Les habiletés motrices et kinesthésiques ont trait à l'exécution et au contrôle de gestes et de mouvements.

Habiletés perceptives

Les habiletés perceptives sont des capacités sensorielles grâce auxquelles une personne saisit consciemment par les sens ce qui se passe dans son environnement.

Niveaux d'exercice de la profession

Les niveaux d'exercice de la profession correspondent à des degrés de complexité dans l'exercice de cette profession.

Opérations

Les opérations sont les actions qui décrivent les étapes de réalisation d'une tâche et permettent d'établir le « comment » pour l'atteinte du résultat. Elles sont rattachées à la tâche et liées entre elles.

Plein exercice de la profession

Le plein exercice de la profession correspond au niveau où les tâches de la profession sont exercées de façon autonome et avec la maîtrise nécessaire par la plupart des personnes.

Profession

La profession correspond à tout type de travail déterminé, manuel ou non, effectué pour le compte d'un employeur ou pour son propre compte, et dont on peut tirer ses moyens d'existence. Dans ce document, le mot « profession » possède un caractère générique et recouvre l'ensemble des acceptions habituellement utilisées : métier, profession, occupation.

Résultats du travail

Les résultats du travail sont un produit, un service ou une décision.

Sous-opérations

Les sous-opérations sont les actions qui précisent les opérations et permettent d'illustrer des détails du travail, souvent des méthodes et des techniques.

Tâches

Les tâches sont les actions qui correspondent aux principales activités de l'exercice de la profession analysée. Une tâche est structurée, autonome et observable. Elle a un début déterminé et une fin précise. Dans l'exercice d'une profession, qu'il s'agisse d'un produit, d'un service ou d'une décision, le résultat d'une tâche doit présenter une utilité particulière et significative.

INTRODUCTION

Le présent rapport a été rédigé dans le but de colliger et d'organiser l'information recueillie lors de l'atelier d'analyse de la profession de gestionnaire d'exploitation agricole, tenu à Drummondville les 10 et 11 février 2009.

L'objectif de l'analyse est de tracer le portrait d'une profession (ses tâches et ses opérations) et de ses conditions d'exercice, ainsi que de cerner les habiletés et les comportements qu'elle nécessite. Le rapport de l'atelier d'analyse d'une profession est le reflet fidèle du consensus établi par un groupe de spécialistes de cette profession. Comme le succès du processus d'élaboration des programmes d'études dépend directement de la validité des renseignements obtenus à l'étape de l'analyse, un effort particulier a été fait pour que, d'une part, toutes les données recueillies à l'atelier se trouvent dans le rapport et que, d'autre part, ces données reflètent fidèlement la réalité de la profession analysée.

1 DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA PROFESSION

1.1 DÉFINITION DE LA PROFESSION

Au début de la rencontre, une définition de la profession de gestionnaire d'exploitation agricole a été présentée. À la suite des commentaires des personnes présentes, quelques légères modifications y ont été apportées pour en arriver à la définition suivante :

« La ou le gestionnaire d'exploitation agricole planifie, organise, dirige et contrôle les activités de fonctionnement et de développement d'une ferme ou d'une entreprise de production agricole. Elle ou il exerce ses activités dans l'un des domaines caractéristiques de l'agriculture, en production animale ou en production végétale.

« Plus particulièrement,

- elle ou il gère le patrimoine et les actifs de l'exploitation, en propriétaire unique ou en copropriétaire;
- elle ou il assure la conduite générale des activités d'élevage, de culture, de récolte, de conditionnement et d'entreposage ainsi que de commercialisation des produits de sa ferme ou de son entreprise;
- elle ou il s'entoure des ressources humaines nécessaires à la réalisation des travaux, sur une base annuelle ou saisonnière, et recourt, au besoin, aux services professionnels spécialisés;
- elle ou il fait le choix des technologies, des équipements et des intrants répondant à ses valeurs et à ses objectifs d'affaires;
- elle ou il s'assure de respecter les diverses réglementations applicables à la pratique agricole.

« La nature de son travail exige de la ou du gestionnaire d'exploitation agricole des connaissances et des habiletés dans deux domaines de spécialisation : celui de la gestion et de l'entrepreneuriat et celui des technologies propres aux activités de production agricole. Ses habiletés managériales ont un impact majeur sur la réussite de son exploitation.

« Pour relever les défis et répondre à la charge de travail, il est fréquent que la ou le gestionnaire d'exploitation agricole choisisse d'exercer sa fonction en misant sur le partenariat avec un ou plusieurs associés (généralement familiaux), en adhérant à des modèles coopératifs ou encore en embauchant une gérante ou un gérant (notamment dans l'élevage de porcins). »

En ce qui concerne la définition de la profession, les personnes présentes à l'atelier font remarquer que, pour une ou un gestionnaire d'exploitation agricole, les habiletés de gestion sont plus importantes qu'une connaissance pointue de la technologie. Il n'est pas nécessaire de tout connaître dans ce domaine; il faut plutôt savoir s'entourer de personnes-ressources qualifiées.

On fait aussi remarquer qu'il faut éviter de donner l'impression que toutes les entreprises agricoles au Québec sont d'une taille importante, alors que ce n'est pas le cas. En fait, dans plusieurs d'entre elles, la charge de travail ne justifie pas qu'une personne s'occupe

de la gestion à temps plein. Ainsi, c'est la taille de l'entreprise et le nombre d'employés qui déterminent le temps qui doit être alloué aux tâches de gestion. Dans les plus petites entreprises agricoles, les gestionnaires doivent aussi exécuter des tâches liées aux opérations de production. Pour clarifier la répartition du temps de travail, on demande aux personnes présentes le pourcentage de leur temps passé à exécuter des opérations liées à la production (animale ou végétale). Les réponses varient, selon les personnes et indépendamment du type de production, de 10 à 80 %, avec une moyenne de 41,3 % du temps total travaillé.

Toujours par rapport à la taille des exploitations, les spécialistes mentionnent que les grandes entreprises ne sont pas toujours synonymes de réussite. De petites entreprises bien gérées peuvent être aussi rentables et offrent souvent une meilleure qualité de vie.

Au dire des spécialistes, la qualité de vie ainsi que la conciliation travail agricole-famille sont des enjeux importants pour l'avenir de l'agriculture au Québec. Comme dans bien d'autres domaines, les nouvelles générations ne sont pas prêtes à sacrifier complètement leur qualité de vie et leurs relations familiales pour une réussite professionnelle et financière. Il apparaît donc extrêmement important pour les gestionnaires de trouver des moyens de concilier les différentes exigences du travail agricole et de la vie familiale. Pour les spécialistes, il en va de la conservation de leur mode de vie et du maintien d'une relève agricole motivée. Les personnes présentes considèrent que le milieu agricole devrait se questionner pour trouver des moyens de protéger le mode de vie traditionnel en milieu rural, alors que les exploitations agricoles tendent de plus en plus à ressembler à de petites et moyennes entreprises (PME) amenant un mode de vie différent, générateur de stress et centré avant tout sur la productivité et la réussite.

1.2 TITRE DE LA PROFESSION

L'appellation « gestionnaire d'exploitation agricole » est soumise aux participantes et aux participants, qui l'acceptent, la considérant comme représentative de leur profession. C'est donc cette appellation qui est retenue pour le présent rapport. Toutefois, par souci de concision, celle de « gestionnaire » est aussi utilisée.

La profession correspond au groupe « Exploitants agricoles et gestionnaires d'exploitations agricoles » (CNP 8251) de la Classification nationale des professions ainsi qu'au groupe « Propriétaires-exploitants et gestionnaires de pépinières et de serres » (CNP 8254). Elle s'exerce sous divers titres, par exemple :

- acéricultrice, acériculteur;
- éleveuse, éleveur;
- exploitante agricole, exploitant agricole;
- horticultrice, horticulteur;
- maraîchère, maraîcher;
- productrice agricole, producteur agricole;
- productrice d'ovins, producteur d'ovins;
- productrice de bovins, producteur de bovins;
- productrice de lait, producteur de lait;
- productrice de porcins, producteur de porcins;
- productrice de volailles, producteur de volailles;
- productrice de céréales, producteur de céréales;
- serricultrice, serriculteur.

1.3 ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

L'environnement de travail varie selon le type de production et la saison. De façon générale, les gestionnaires travaillent à l'intérieur (bureau, bâtiments agricoles, serres, entrepôts, etc.) et à l'extérieur (champs, pâturages, route, etc.).

En plus des différences physiques, le rythme de travail varie pour les gestionnaires des productions végétale et animale. Les activités de la production végétale sont concentrées sur une période qui va d'avril à novembre, selon les régions, les cultures et les conditions climatiques annuelles. Les gestionnaires de ce type de production n'ont donc pas de temps à perdre, d'autant plus que la majorité des travaux ont des « dates limites », c'est-à-dire qu'ils ne peuvent être effectués après une date précise à cause du cycle de vie des végétaux cultivés. Ainsi, le travail est caractérisé par la rapidité et la nécessité de respecter des délais précis. En production animale, la situation diffère sensiblement. Les activités étant réparties sur toute l'année, le rythme de travail est différent et dépend moins des conditions climatiques¹. Il est toutefois influencé, pour certaines productions, par les activités liées à la croissance des animaux.

L'environnement de travail présente certains risques pour la santé et la sécurité des gestionnaires, par exemple les risques liés aux injections à administrer, aux fosses à purin, aux silos à grain ou aux prises de force des tracteurs. D'ailleurs, les gestionnaires et leur personnel doivent être formés en secourisme de façon à pouvoir administrer les premiers soins en cas d'urgence.

1.4 ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE

Au cours des dernières années, plusieurs avancées technologiques ont eu lieu. Certaines d'entre elles ont eu comme conséquence, particulièrement pour les productions végétales, de réduire les besoins de main-d'œuvre à certaines étapes de la production.

Les avancées technologiques sont présentes dans tous les domaines de l'agriculture. Les spécialistes mentionnent en particulier les aspects suivants : l'irrigation, la traçabilité (pour les productions animales et végétales), l'alimentation des animaux, l'approvisionnement et le paiement des fournisseurs, la cartographie, l'enregistrement de données de toutes sortes, etc.

Les avantages de ces nouveautés sont nombreux, par exemple une augmentation de la production et une constance dans la qualité des produits. Cependant, chacune des nouvelles technologies comporte des exigences pour les gestionnaires de même que pour les utilisatrices et les utilisateurs, en particulier la nécessité constante de faire preuve de précision et de minutie. On parle désormais d'une « agriculture de précision ».

1.5 FACTEURS D'INTÉRÊT POUR L'ORIENTATION VERS CETTE PROFESSION

Les personnes qui choisissent de s'orienter vers la profession de gestionnaire d'exploitation agricole doivent avoir un intérêt pour le travail autonome. Elles doivent avant tout avoir la passion de l'agriculture puisque cette profession, avec les exigences qu'elle

¹ Sauf en ce qui concerne les activités de culture effectuées dans plusieurs entreprises de production animale.

comporte, ne peut être pratiquée simplement pour s'enrichir. Elles doivent aussi être prêtes à travailler beaucoup, comme c'est d'ailleurs le cas de la plupart des entrepreneurs dans tous les domaines. Cette profession s'adresse à qui aime :

- les défis;
- la vie à la campagne;
- le travail à l'extérieur;
- le contact avec la nature et les animaux;
- le travail diversifié et les tâches variées (mécanique, administration, etc.).

Par ailleurs, la profession peut intéresser les personnes souhaitant une vie professionnelle qui évolue au fil des années et qui permet de se réorienter ou encore de changer de type de production ou d'idéologie, ce qui leur évite de s'enliser dans un travail qui ne leur conviendrait plus.

1.6 PERSPECTIVES ET CHEMINEMENT D'EMPLOI

De l'avis des spécialistes, on ne s'improvise pas gestionnaire d'une exploitation agricole. À moins d'une exception, il faut avoir travaillé dans une entreprise agricole et y avoir acquis une bonne expérience avant de devenir soi-même gestionnaire.

Les spécialistes considèrent que la formation scolaire est essentielle pour assurer un cheminement de carrière harmonieux et qu'il est préférable d'acquérir cette formation avant de commencer comme gestionnaire plutôt qu'en cours de route ou une fois établi, et ce, non seulement pour des raisons financières².

Plusieurs gestionnaires déjà établis n'ont suivi aucune formation et ont appris leur profession en la pratiquant. Cependant, les spécialistes tiennent à préciser que cette façon de faire sera de moins en moins à privilégier compte tenu du fait que la taille des entreprises agricoles augmente constamment et que des compétences de plus en plus nombreuses et complexes sont nécessaires pour exercer la profession. Par exemple, les gestionnaires doivent savoir saisir les occasions d'affaires, que ce soit en ce qui concerne la diversification de leurs activités, les types de cultures ou d'élevages, etc. Elles et ils doivent être proactifs et bien connaître les marchés et les différentes productions. Il n'est désormais plus possible de s'en remettre uniquement à des personnes-ressources pour être guidé vers une croissance financière satisfaisante. Ces considérations et bien d'autres, absentes autrefois, obligent donc les gestionnaires à se doter d'une solide formation pour affronter les défis que comporte leur profession.

En ce qui concerne les possibilités de carrière, les spécialistes mentionnent que les besoins de personnel occupant les postes de gestion de premier niveau (gérante ou gérant, chef d'équipe, contremaîtresse ou contremaître) risquent fort de s'accroître dans l'avenir. En effet, puisque les entreprises agricoles ont tendance à prendre de plus en plus d'expansion pour atteindre des tailles très importantes, la nécessité de confier des tâches

² Le Programme d'appui financier à la relève agricole du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) est destiné aux entreprises agricoles qui comptent une exploitante ou un exploitant qui a un projet d'établissement présentant des perspectives de rentabilité. Si cette personne possède une formation en agriculture, l'entreprise peut obtenir un montant allant de 20 000 \$ à 40 000 \$ selon le type de formation. D'autres conditions doivent aussi être respectées.

Source : http://www.fraq.qc.ca/pages/projet/les_intervenants_a_rencontrer.aspx

de gestion à du personnel qualifié augmente constamment. Notons que ces postes peuvent être une voie d'accès à la gestion d'une entreprise agricole. Ainsi, il arrive que les personnes qui les occupent soient des membres de la relève de la ou du gestionnaire en place ou encore une acheteuse ou un acheteur potentiel.

1.7 ACCESSIBILITÉ POUR LES FEMMES

Bien que la situation ait longtemps été différente, selon les personnes présentes à l'atelier, rien ne pourrait aujourd'hui empêcher une femme de réussir dans cette profession, surtout occupée par des hommes. Les femmes qui l'exercent se concentrent surtout sur l'aspect administratif plutôt que sur l'exécution des opérations. D'ailleurs, elles s'associent fréquemment à un homme, souvent à leur conjoint, mettant ainsi à profit les forces de chacun. La difficulté de cette profession ne serait donc pas liée au sexe de celle ou celui qui l'exerce; les femmes y réussissent autant que les hommes mais de façon différente.

1.8 IMPACT DE LA PROFESSION SUR L'ENVIRONNEMENT

Depuis déjà plusieurs années, beaucoup de recherches sont faites pour tenter de diminuer l'impact de l'agriculture sur l'environnement. Les spécialistes reconnaissent que, si leur travail n'est pas fait dans le respect des normes, il peut avoir des effets néfastes sur l'environnement. Il faut dire que, par le passé, les connaissances techniques n'étaient pas ce qu'elles sont aujourd'hui, ce qui a pu entraîner des conséquences malheureuses pour l'agriculture.

Le sujet de la protection de l'environnement est un point sensible pour les gestionnaires. Souvent perçus par la population comme étant la source de bien des maux environnementaux (certaines personnes allant même jusqu'à surveiller leurs travaux sans toutefois y connaître grand-chose), les spécialistes précisent que leur pratique évolue en fonction des recherches en matière de protection de l'environnement et des lois et normes qui l'encadrent. Les gestionnaires doivent donc se tenir au courant des nouveaux développements dans ce domaine.

Pour les spécialistes présents à l'atelier, l'agriculture raisonnée serait la voie de l'avenir. Ni biologique ni conventionnelle, elle permettrait une production animale ou végétale rentable, tout en préservant l'environnement d'effets directs et de retombées néfastes.

2 ANALYSE DES TÂCHES

2.1 TABLEAU DES TÂCHES ET DES OPÉRATIONS

La liste suivante présente les principales tâches exercées par les gestionnaires d'exploitation agricole. L'ordre dans lequel les tâches sont présentées ne reflète pas nécessairement leur importance dans la profession.

TÂCHE 1 GÉRER LES OPÉRATIONS RELATIVES À UNE PRODUCTION ANIMALE

TÂCHE 2 GÉRER LES OPÉRATIONS RELATIVES À UNE PRODUCTION VÉGÉTALE

TÂCHE 3 GÉRER LES RESSOURCES HUMAINES

TÂCHE 4 ASSURER LA GESTION FINANCIÈRE DE L'ENTREPRISE

TÂCHE 5 ÉLABORER UN PLAN D'AFFAIRES

TÂCHE 6 EFFECTUER LES OPÉRATIONS ADMINISTRATIVES COURANTES

TÂCHE 7 ASSURER LA MAINTENANCE DES BÂTIMENTS, DES ÉQUIPEMENTS, DES BOISÉS ET DES FONDS DE TERRE

TÂCHE 8 S'IMPLIQUER DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROFESSION

TÂCHE 9 COMMERCIALISER DES PRODUITS ET SERVICES AGRICOLES

TÂCHE 10 MENER DES ACTIONS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

TÂCHE 11 ASSURER L'APPROVISIONNEMENT

TÂCHE 12 GÉRER LA QUALITÉ DE LA PRODUCTION

TÂCHES	OPÉRATIONS					
1 Gérer les opérations relatives à une production animale	1.1 Assurer le roulement des animaux	1.2 Assurer la reproduction des animaux	1.3 Planifier la production laitière	1.4 Faire le suivi de l'élevage	1.5 Faire le suivi de l'épandage	1.6 Gérer les surplus de fumier
	1.7 Gérer l'alimentation, l'abreuvement et les pâturages	1.8 Gérer les systèmes de rétention des animaux	1.9 Assurer l'entreposage et le conditionnement	1.10 Consigner les données dans les différents registres	1.11 Participer aux opérations de production	
2 Gérer les opérations relatives à une production végétale	2.1 Préparer les échanges de terrain	2.2 Planifier les semis	2.3 Assurer l'entretien des cultures (fertiliser, planifier l'arrosage, effectuer le contrôle biologique)	2.4 Planifier les récoltes	2.5 Assurer l'entretien et le conditionnement	2.6 Consigner les données dans les différents registres
	2.7 Participer aux opérations de production					
3 Gérer les ressources humaines	3.1 Planifier les ressources humaines	3.2 Recruter du personnel	3.3 Former le personnel	3.4 Planifier les tâches quotidiennes du personnel	3.5 Diriger les employés	3.6 Appliquer un système de motivation
	3.7 Gérer les horaires	3.8 Tenir le registre des employés	3.9 Tenir les réunions du personnel	3.10 Établir les contrats de travail et la rémunération	3.11 Superviser les stagiaires	3.12 Gérer les conflits
	3.13 Évaluer les employés	3.14 Procéder à des mises à pied	3.15 Assurer la santé et la sécurité au travail	3.16 Organiser des activités sociales pour les employés	3.17 Accompagner la main-d'œuvre saisonnière et étrangère	

TÂCHES	OPÉRATIONS					
4 Assurer la gestion financière de l'entreprise	4.1 Évaluer les coûts de production	4.2 Signer des contrats à terme	4.3 Rencontrer les créanciers	4.4 Suivre le cours des valeurs monétaires	4.5 Participer aux réunions d'actionnaires	4.6 Préparer les dossiers pour le MAPAQ
	4.7 Comparer les coûts de production	4.8 Trouver des programmes gouvernementaux	4.9 Gérer les flux d'entreprise	4.10 Évaluer l'achat d'un équipement	4.11 Préparer un budget	
5 Élaborer un plan d'affaires	5.1 Reconnaître une occasion d'affaires	5.2 Documenter l'occasion d'affaires	5.3 Fixer les objectifs de l'entreprise (à court, à moyen et à long terme)	5.4 Soumettre le projet à des spécialistes	5.5 Choisir le statut juridique de l'entreprise	5.6 Établir une convention d'actionnaires
	5.7 Planifier les moyens et les ressources	5.8 Rédiger le plan d'affaires	5.9 Prévoir une méthode de réévaluation	5.10 Actualiser le plan d'affaires	5.11 S'informer des développements en agriculture	5.12 Planifier le développement de l'entreprise
6 Effectuer les opérations administratives courantes	6.1 S'occuper de la comptabilité	6.2 Rencontrer les fournisseurs	6.3 Tenir à jour les dossiers concernant l'agritraçabilité	6.4 Faire le suivi du cahier des charges des certifications	6.5 S'assurer de la conformité avec les lois et les règlements en vigueur	
7 Assurer la maintenance des bâtiments, des équipements, des boisés et des fonds de terre	7.1 Assurer la maintenance du fonds de terre	7.2 Assurer la maintenance des bâtiments	7.3 Assurer la maintenance des boisés	7.4 Assurer la maintenance des équipements		
8 S'impliquer dans le développement de la profession	8.1 S'impliquer dans la communauté	8.2 Participer à des réunions et à des formations continues	8.3 Participer aux activités syndicales			

TÂCHES	OPÉRATIONS					
9 Commercialiser des produits et services agricoles	9.1 Participer à des évènements promotionnels (ex : kiosques)	9.2 Rencontrer les clients	9.3 Chercher de nouveaux créneaux	9.4 Planifier des visites guidées (agrotourisme)	9.5 Négocier les ventes	9.6 Planifier les ventes (à court, à moyen et à long terme)
	9.7 Suivre le marché (grains, volailles, etc.)	9.8 Gérer le risque des marchés				
10 Mener des actions de recherche et de développement	10.1 Tester des produits, des méthodes et des procédés	10.2 Voir à l'amélioration continue des opérations de production	10.3 Participer à des programmes de recherche et de développement	10.4 Développer un produit à valeur ajoutée		
11 Assurer l'approvisionnement	11.1 Rencontrer les fournisseurs	11.2 Passer les commandes	11.3 Assurer la réception des commandes	11.4 Planifier les achats		
12 Gérer la qualité de la production	12.1 Vérifier la qualité (à l'interne)	12.2 Procéder à des contrôles (par exemple, pour la certification)	12.3 Établir et contrôler des normes de biosécurité	12.4 Planifier et mettre en place un protocole sanitaire	12.5 Optimiser le rendement des biens de production	12.6 Accompagner les spécialistes (vétérinaires, agronomes, etc.)

2.2 CONDITIONS ET EXIGENCES DE RÉALISATION

Les tableaux des pages suivantes présentent les données relatives aux conditions et aux exigences de réalisation de chacune des tâches.

Les conditions de réalisation d'une tâche renseignent sur des aspects tels que le degré de supervision et d'autonomie entourant l'exercice de la tâche, le lieu et les conditions environnementales, le matériel et les ouvrages de référence utilisés.

Quant aux exigences de réalisation, elles permettent d'évaluer si la tâche a été effectuée de façon satisfaisante. Ces exigences portent sur des aspects tels que la rapidité d'exécution, la quantité et la qualité du travail effectué, le respect d'une procédure de travail ou les attitudes adoptées.

TÂCHE 1 : GÉRER LES OPÉRATIONS RELATIVES À UNE PRODUCTION ANIMALE

Conditions de réalisation	Exigences de réalisation
<p>Cette tâche s'exécute :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sur le site de l'exploitation; • à l'intérieur des bâtiments (lait et porcins); • à l'extérieur des bâtiments (lait et bœufs); • individuellement (planification); • en équipe avec le personnel; • sans supervision. 	<p>Processus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • respect d'une séquence de travail; • respect des conditions naturelles; • respect d'un cycle administratif.
<p>Cette tâche s'effectue à partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'un planning; • d'un programme; • de directives (données au personnel); • d'un manuel de procédures propre à l'exploitation; • d'un manuel du fabricant propre à l'exploitation; • de normes environnementales. 	<p>Autonomie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • responsabilité complète; • degré élevé d'initiative; • réactions appropriées devant les situations imprévues; • prise de décisions judicieuses; • résolution efficace des problèmes.
<p>Cette tâche s'effectue à l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de matières et de fournitures; • d'un ordinateur et de logiciels; • de cartes de régie et de documents propres à l'exploitation; • d'équipement, de matériel et d'outillage pour les opérations; • de registres; • de personnel exécutant pour les opérations seulement; • d'un service-conseil professionnel pour le plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF) et la santé animale. 	<p>Rapidité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • vitesse de réaction très importante; • vitesse d'exécution. <p>Quantité et qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • atteinte d'un nombre déterminé par les objectifs de production; • précision du travail pour assurer la qualité; • exactitude des données; • interprétation juste des situations.
<p>Cette tâche comporte les risques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • stress; • blessures; • intoxications; • électrocution; • incendie; • contamination environnementale. 	<p>Santé et sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • respect des normes en vigueur; • port de vêtements protecteurs; • précautions appropriées.
<p>Cette tâche se réalise en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • production animale. 	<p>Autres exigences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • respect environnemental; • respect des contrats de travail.

TÂCHE 2 : GÉRER LES OPÉRATIONS RELATIVES À UNE PRODUCTION VÉGÉTALE

Conditions de réalisation	Exigences de réalisation
<p>Cette tâche s'exécute :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sur le site de l'exploitation; • à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments; • individuellement ou en équipe avec le personnel, une ou un agronome ou encore une technicienne ou un technicien; • sans supervision. 	<p>Processus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • respect d'une séquence de travail; • respect des conditions naturelles; • respect d'un cycle administratif annuel.
<p>Cette tâche s'effectue à partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'un PAEF et de registres (fertilisants, produits phytosanitaires); • de conseils de professionnels; • d'un manuel de procédures; • d'un manuel du fabricant de l'engrais phytosanitaire; • de normes environnementales et municipales. 	<p>Autonomie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • degré de responsabilité élevé; • degré élevé d'initiative; • réactions rapides devant les situations imprévues; • prise de décisions judicieuses, individuellement ou en groupe; • résolution efficace des problèmes, individuellement ou en groupe.
<p>Cette tâche s'effectue à l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'un cahier des charges; • d'un PAEF; • d'un ordinateur; • de personnel exécutant, d'une ou d'un agronome ou encore d'une technicienne ou d'un technicien agricole. 	<p>Rapidité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • vitesse de réaction régulière ou rapide; • vitesse d'exécution régulière ou rapide.
<p>Cette tâche comporte les risques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • stress; • blessures; • intoxications; • électrocution; • incendie; • contamination environnementale. 	<p>Quantité et qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • quantité maximale possible; • précision du travail moyenne ou élevée; • exactitude des données moyenne ou élevée; • interprétation juste des situations; • finition appropriée du travail.
<p>Cette tâche se réalise en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • production végétale. 	<p>Santé et sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • respect des normes en vigueur; • port de vêtements protecteurs (harnais de protection, masque, etc.); • précautions appropriées. <p>Autres exigences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • respect environnemental (PAEF et restrictions municipales); • respect des contrats de travail et des normes du travail.

TÂCHE 3 : GÉRER LES RESSOURCES HUMAINES

Conditions de réalisation	Exigences de réalisation
<p>Cette tâche s'exécute :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sur le site de l'exploitation; • au restaurant, à la cantine, etc.; • à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments; • individuellement ou en équipe avec les actionnaires, la ou le copropriétaire, la relève, etc.; • sans supervision. 	<p>Processus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • respect d'une séquence de travail; • bonne organisation des tâches; • adaptation aux conditions météorologiques; • tenue appropriée du registre des heures de travail.
<p>Cette tâche s'effectue à partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'un suivi hebdomadaire avec les responsables de la production et les chefs d'équipe; • d'un planning; • de contrats de travail; • de normes du travail. 	<p>Autonomie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • responsabilité complète; • degré élevé d'initiative; • réactions appropriées devant les situations imprévues; • prise de décisions judicieuses au sujet des tâches, des salaires ou des évaluations; • résolution efficace des problèmes; • gestion efficace des conflits.
<p>Cette tâche s'effectue à l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de cartes de pointage; • de matières et de fournitures; • de documents et d'un soutien technique obtenu grâce à des formations; • d'un ordinateur; • de registres; • de fiches de données particulières à chaque employée ou employé; • de données ou d'informations particulières; • de personnel exécutant tel que les chefs d'équipe; • d'un service-conseil professionnel à l'occasion (spécialiste des ressources humaines de l'Union des producteurs agricoles [UPA]); • de la participation à des groupes de gestion du personnel (ex. : Gesthumain³). 	<p>Rapidité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • suivi constant du personnel. <p>Quantité et qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • juste équilibre des ressources; • précision du travail; • clarté des consignes transmises aux chefs d'équipe; • qualité de la présence auprès du personnel; • communication efficace avec le personnel. <p>Santé et sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aucun risque particulier. <p>Autres exigences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • respect des contrats de travail; • écoute attentive du personnel.
<p>Cette tâche comporte les risques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • stress causé par l'absentéisme, les conflits, la gestion des congés, la masse salariale ou le manque de main-d'œuvre. 	
<p>Cette tâche se réalise en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • production animale; • production végétale. 	

³ Des propriétaires d'entreprises agricoles ont mis sur pied en 1997 un groupe d'études appelé GESTHUMAIN. Il s'agit d'un groupe de codéveloppement professionnel en gestion des ressources humaines.
Source : <http://www.agricarrieres.qc.ca/pages/SerieReflexion.aspx?lang=FR-CA>

TÂCHE 4 : ASSURER LA GESTION FINANCIÈRE DE L'ENTREPRISE

Conditions de réalisation	Exigences de réalisation
<p>Cette tâche s'exécute :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sur le site de l'exploitation; • ailleurs que sur le site de l'exploitation (ex. : chez le concessionnaire lors de l'achat d'équipement); • à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments; • individuellement ou en équipe avec les autres gestionnaires; • sans supervision. 	<p>Processus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • respect d'une séquence de travail; • respect d'un cycle administratif, sauf pour des projets particuliers. <p>Autonomie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • responsabilité complète; • degré élevé d'initiative; • réactions appropriées devant les situations imprévues; • prise de décisions judicieuses; • résolution efficace des problèmes.
<p>Cette tâche s'effectue à partir d'un :</p> <ul style="list-style-type: none"> • planning. 	<p>Rapidité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • vitesse de réaction moyenne.
<p>Cette tâche s'effectue à l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'un ordinateur; • d'un logiciel comptable; • de documents de référence (La Financière agricole du Québec, Fédération des groupes conseil agricoles du Québec, etc.); • d'états financiers; • des registres de l'exploitation; • d'information technique sur l'équipement; • d'un service-conseil professionnel (MAPAQ, comptable, notaire, représentante ou représentant, etc.). 	<p>Quantité et qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • quantité respectant les objectifs de production; • précision du travail pour assurer la qualité; • exactitude des données; • analyse et interprétation des situations; • finition appropriée.
<p>Cette tâche comporte le risque suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • stress. 	
<p>Cette tâche se réalise en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • production animale; • production végétale. 	

TÂCHE 5 : ÉLABORER UN PLAN D'AFFAIRES

Conditions de réalisation	Exigences de réalisation
<p>Cette tâche s'exécute :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sur le site de l'exploitation; • à l'intérieur des bâtiments; • individuellement ou en équipe avec une ou notaire, une ou un comptable, une ou un fiscaliste, un groupe formant l'entité ou toute autre source d'information et d'aide; • sans supervision. 	<p>Processus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • respect d'une séquence de travail pour optimiser les résultats.
<p>Cette tâche s'effectue à partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'un planning de rendez-vous agronomiques; • d'un manuel de procédures juridiques. 	<p>Autonomie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • responsabilité complète; • degré élevé d'initiative; • réactions rapides devant les situations imprévues; • prise de décisions le plus rapidement possible; • résolution de problèmes en pesant le pour et le contre.
<p>Cette tâche s'effectue à l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de documentation (Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec [CRAAQ], MAPAQ, UPA, bailleur de fonds, etc.); • d'un soutien technique (agronome, conseillère ou conseiller technique, etc.); • d'un ordinateur; • d'une connexion Internet; • de personnel exécutant; • d'un service-conseil professionnel. 	<p>Rapidité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • vitesse de réaction appropriée à l'échéance déterminée; • vitesse d'exécution appropriée à la durée prévue.
<p>Cette tâche comporte le risque suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • stress. 	<p>Quantité et qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • précision du travail; • exactitude des données; • interprétation des situations selon les données acquises; • respect de toutes les étapes du plan d'affaires.
<p>Cette tâche se réalise en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • production animale; • production végétale. 	<p>Autres exigences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • respect environnemental (PAEF); • respect des contrats de travail, des normes du travail et des normes de santé et de sécurité au travail; • respect des exigences fiscales et juridiques.

TÂCHE 6 : EFFECTUER LES OPÉRATIONS ADMINISTRATIVES COURANTES

Conditions de réalisation	Exigences de réalisation
<p>Cette tâche s'exécute :</p> <ul style="list-style-type: none">• sur le site de l'exploitation;• à la maison;• à l'intérieur des bâtiments;• individuellement;• sans supervision.	<p>Processus :</p> <ul style="list-style-type: none">• suivi hebdomadaire. <p>Autonomie :</p> <ul style="list-style-type: none">• degré élevé de responsabilités;• prise de décisions judicieuses avec les autres actionnaires, le cas échéant;• résolution efficace des problèmes.
<p>Cette tâche s'effectue à partir :</p> <ul style="list-style-type: none">• d'un suivi hebdomadaire;• d'échéances de comptes créditeurs;• de rapports de taxes;• d'un registre des salaires;• de contrats de travail.	<p>Quantité et qualité :</p> <ul style="list-style-type: none">• précision du travail pour la vérification des factures. <p>Autres exigences :</p> <ul style="list-style-type: none">• respect des horaires de travail.
<p>Cette tâche s'effectue à l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none">• d'un ordinateur;• de logiciels;• d'une connexion Internet;• d'un télécopieur;• d'un cellulaire;• d'un PAEF;• d'un cahier des charges pour le thermographe;• d'un registre d'épandage;• d'un service-conseil professionnel (comptable, syndicat de gestion).	
<p>Cette tâche se réalise en :</p> <ul style="list-style-type: none">• production animale;• production végétale.	

TÂCHE 7 : ASSURER LA MAINTENANCE DES BÂTIMENTS, DES ÉQUIPEMENTS, DES BOISÉS ET DES FONDS DE TERRE

Conditions de réalisation	Exigences de réalisation
<p>Cette tâche s'exécute :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sur le site de l'exploitation; • à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments; • individuellement; • en équipe avec le personnel; • sans supervision. 	<p>Processus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • respect d'une séquence de travail pour l'établissement des priorités; • prise en considération des conditions climatiques.
<p>Cette tâche s'effectue à partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'un planning; • d'un manuel du fabricant pour la maintenance; • des règlements municipaux et provinciaux (environnement). 	<p>Autonomie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • degré de responsabilité moyen ou élevé; • degré élevé d'initiative; • réactions appropriées devant les situations imprévues; • prise de décisions judicieuses; • résolution efficace des problèmes.
<p>Cette tâche s'effectue à l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'équipement, de matériel et d'outillage; • de documents (plans pour le drainage, les rénovations, etc.); • de données ou d'informations particulières; • de personnel exécutant (ouvrière ou ouvrier, personnel des entreprises d'entretien de l'équipement et de la machinerie); • d'un service-conseil professionnel (ingénieure forestière ou ingénieur forestier, dessinatrice technique ou dessinateur technique, etc.) 	<p>Rapidité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rapidité de réaction et d'exécution pour l'établissement des priorités. <p>Quantité et qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • précision du travail; • interprétation juste des situations; • finition appropriée. <p>Santé et sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • respect des normes en vigueur; • port de vêtements protecteurs.
<p>Cette tâche comporte les risques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • blessures; • intoxications (fosses à lisier); • électrocution (remplacement d'un ventilateur); • incendie (soudage). 	<p>Autres exigences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • respect environnemental (dans le cas de bris qui peuvent nuire); • respect du Code du bâtiment et des normes de construction.
<p>Cette tâche se réalise en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • production animale; • production végétale. 	

TÂCHE 8 : S'IMPLIQUER DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROFESSION

Conditions de réalisation	Exigences de réalisation
<p>Cette tâche s'exécute :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sur le site de l'exploitation; • ailleurs que sur le site de l'exploitation (réunions, congrès, colloques); • à l'intérieur des bâtiments; • individuellement ou en équipe avec des agronomes, des ingénieurs et des ingénieures ou d'autres professionnelles et professionnels; • sans supervision. 	<p>Processus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • respect d'une séquence de travail; • respect d'un cycle annuel pour la formation continue. <p>Autonomie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • degré élevé de responsabilité (assumer ses opinions, prendre position par écrit); • degré élevé d'initiative; • réactions appropriées devant les situations imprévues; • prise de décisions judicieuses; • résolution efficace des problèmes.
<p>Cette tâche s'effectue à partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'un planning; • d'un programme de formation continue; • d'une priorité d'action pour l'implication sociale (ex. : journées portes ouvertes de l'UPA). 	<p>Rapidité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • vitesse de réaction et de réflexion; • vitesse d'exécution.
<p>Cette tâche s'effectue à l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'un ordinateur; • d'un téléphone; • d'un télécopieur; • de vidéos; • de brochures; • de revues; • de journaux; • d'un service-conseil professionnel (agronome, technicienne ou technicien, notaire, avocate ou avocat, etc.). 	<p>Quantité et qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • respect des exigences hebdomadaires et mensuelles; • analyse assidue de l'actualité; • respect d'un rythme de formation constant. <p>Autres exigences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • promotion des valeurs environnementales; • respect des autres organismes.
<p>Cette tâche comporte le risque suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • stress (parler en public, présenter un témoignage, etc.). 	
<p>Cette tâche se réalise en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • production animale; • production végétale. 	

TÂCHE 9 : COMMERCIALISER DES PRODUITS ET SERVICES AGRICOLES

Conditions de réalisation	Exigences de réalisation
<p>Cette tâche s'exécute :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sur le site de l'exploitation; • chez les clientes ou les clients à l'occasion; • à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments; • individuellement ou en équipe avec la ou le responsable de la production et, au besoin, la clientèle; • sans supervision. 	<p>Processus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • respect d'une séquence de travail hebdomadaire • tenue du registre de ventes.
<p>Cette tâche s'effectue à partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'un contrat d'approvisionnement; • d'un code de règlements (ex. : pour les catégories de produits); • d'outils utiles à la vente tels qu'Infoprix (prix vendus sur le marché de Montréal, de New York, etc.). 	<p>Autonomie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • degré de responsabilité élevé avec les clientes et les clients; • degré d'initiative permettant de se démarquer de la compétition; • réactions appropriées devant les situations imprévues telles que l'impossibilité de remplir une commande; • prise de décisions judicieuses pour la préparation des lots de produits; • résolution efficace des problèmes.
<p>Cette tâche s'effectue à l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de documents divers (bons de livraison, formulaires de réception, etc.); • d'un ordinateur; • d'une connexion Internet; • d'un cellulaire; • d'un télécopieur; • du logiciel de commande de la cliente ou du client; • d'un logiciel de gestion; • d'un camion de livraison; • d'une fiche de suivi des registres de vente et de production; • de documents d'Agri-Traçabilité Québec; • de personnel exécutant pour la livraison; • d'un service-conseil professionnel (responsables de l'agence de vente). 	<p>Rapidité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • respect des échéances pour répondre à une demande imprévue de la clientèle.
<p>Cette tâche comporte le risque suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • stress lié à la concurrence et à la fluctuation des prix. 	<p>Quantité et qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • approvisionnement régulier et selon la quantité demandée; • précision du travail pour le suivi de la traçabilité; • exactitude des identifications transcrites; • contrôle attentif du bien-être des animaux; • fraîcheur des produits; • conditions d'entreposage correctes.
<p>Cette tâche se réalise en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • production animale; • production végétale. 	<p>Autres exigences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • respect des termes du contrat (poids, qualité, etc.).

TÂCHE 10 : MENER DES ACTIONS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Conditions de réalisation	Exigences de réalisation
<p>Cette tâche s'exécute :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sur le site de l'exploitation; • ailleurs que sur le site de l'exploitation; • à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments; • seul ou en équipe avec différents professionnels; • sans supervision. 	<p>Processus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • respect d'une séquence réflexion-recherche-élaboration-évaluation; • respect des conditions naturelles; • respect de l'année financière; • respect des normes fiscales.
<p>Cette tâche s'effectue à partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'une initiative de la ou du gestionnaire. 	<p>Autonomie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • responsabilité complète; • degré élevé d'initiative; • réactions appropriées devant les situations imprévues; • prise de décisions judicieuses; • résolution efficace des problèmes.
<p>Cette tâche s'effectue à l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de matières et de fournitures; • de documents et d'un soutien technique; • d'équipement, de matériel et d'outillage; • de données ou d'informations particulières; • de personnel exécutant; • d'un service-conseil professionnel (firmes spécialisées). 	<p>Rapidité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • vitesse de réaction moyenne; • vitesse d'exécution moyenne. <p>Quantité et qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • précision du travail selon le projet; • exactitude des données; • interprétation juste des situations.
<p>Cette tâche comporte les risques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • stress; • risques liés aux opérations. 	<p>Santé et sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • respect des normes en vigueur; • port de vêtements protecteurs; • précautions appropriées.
<p>Cette tâche se réalise en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • production animale; • production végétale. 	<p>Autres exigences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • respect environnemental.

TÂCHE 11 : ASSURER L'APPROVISIONNEMENT

Conditions de réalisation	Exigences de réalisation
<p>Cette tâche s'exécute :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sur le site de l'exploitation; • ailleurs que sur le site de l'exploitation (magasins); • à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments; • individuellement ou en équipe avec une ou un responsable qui négocie pour le groupe; • sans supervision. 	<p>Processus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • respect d'une séquence de travail; • respect des conditions naturelles; • respect d'un cycle administratif (impôt ou escomptes de dates).
<p>Cette tâche s'effectue à partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'un planning; • d'un programme. 	<p>Autonomie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • responsabilité complète; • degré élevé d'initiative; • réactions appropriées devant les situations imprévues; • prise de décisions judicieuses; • résolution efficace des problèmes, individuellement ou en équipe avec une conseillère ou un conseiller, les autres producteurs, etc.
<p>Cette tâche s'effectue à l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'un ordinateur; • d'une connexion Internet; • d'un télécopieur; • d'une calculatrice; • d'un téléphone; • de catalogues; • de recettes de conseillers; • de documents promotionnels; • d'un livret et d'un bon de commande; • de factures; • de personnel exécutant tel qu'une ouvrière ou un ouvrier pour la réception des commandes; • d'un service-conseil professionnel (fournisseur, agronome, technicienne ou technicien). 	<p>Rapidité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • vitesse de réaction; • vitesse d'exécution. <p>Quantité et qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • vérification attentive de la qualité des produits reçus (moulée), de leur compatibilité (engrais), de leur taux de germination (semences), etc.; • précision du travail pour la vérification des quantités reçues; • interprétation juste des situations; • flexibilité pour certains choix selon la disponibilité; • choix d'équivalents appropriés.
<p>Cette tâche comporte les risques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • stress (pénurie d'intrants); • blessures; • contamination environnementale (risque faible). 	<p>Santé et sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • respect des normes en vigueur (engrais); • port de vêtements protecteurs pour les acides; • précautions appropriées avec les équipements au déchargement.
<p>Cette tâche se réalise en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • production animale; • production végétale. 	<p>Autres exigences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • respect environnemental (manipulation des contenants).

TÂCHE 12 : GÉRER LA QUALITÉ DE LA PRODUCTION

Conditions de réalisation	Exigences de réalisation
<p>Cette tâche s'exécute :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sur le site de l'exploitation; • à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments; • en équipe avec une vendeuse ou un vendeur, une ou un chef d'équipe, etc.; • sans supervision. 	<p>Processus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • respect d'une séquence de travail pour le protocole sanitaire (biosécurité).
<p>Cette tâche s'effectue à partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'un programme (vaccination, sanitaire, etc.); • de directives (biosécurité); • d'un manuel de procédures (HACCP); • d'un manuel du fabricant; • d'un code de règlements; • d'un permis de moulange. 	<p>Autonomie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • responsabilité complète; • degré élevé d'initiative; • réactions appropriées devant les situations imprévues; • prise de décisions judicieuses en équipe; • résolution efficace des problèmes en équipe.
<p>Cette tâche s'effectue à l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de documents (cahier des charges, données d'abattage, etc.); • d'équipement, de matériel et d'outillage; • de personnel exécutant; • d'un service-conseil professionnel (vétérinaire, technicienne ou technicien). 	<p>Rapidité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • vitesse de réaction et d'exécution pour la production végétale; • rigueur plutôt que rapidité pour la production animale.
<p>Cette tâche comporte le risque suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • stress, y compris lorsque la tâche est déléguée. 	<p>Quantité et qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • échantillonnage correct; • précision du travail; • exactitude des données; • interprétation juste des situations.
<p>Cette tâche se réalise en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • production animale; • production végétale. 	

2.3 FONCTIONS

Les fonctions correspondent à un ensemble de tâches liées entre elles. Cet ensemble peut être défini par les résultats du travail ou par une séquence de réalisation.

Pour la profession de gestionnaire d'exploitation agricole, les spécialistes ont dégagé quatre fonctions :

- une fonction liée à la **gestion de la production** et regroupant les tâches suivantes :
 1. Gérer les opérations relatives à une production animale
 2. Gérer les opérations relatives à une production végétale
 12. Gérer la qualité de la production

- une fonction liée à la **gestion des ressources** et regroupant les tâches suivantes :
 3. Gérer les ressources humaines
 4. Assurer la gestion financière de l'entreprise
 6. Effectuer les opérations administratives courantes
 7. Assurer la maintenance des bâtiments, des équipements, des boisés et des fonds de terre
 11. Assurer l'approvisionnement

- une fonction liée au **développement** et regroupant les tâches suivantes :
 5. Élaborer un plan d'affaires
 8. S'impliquer dans le développement de la profession
 10. Mener des actions de recherche et de développement

- une fonction liée à la **commercialisation** et à la tâche suivante :
 9. Commercialiser des produits et services agricoles

3 DONNÉES QUANTITATIVES SUR LES TÂCHES

3.1 OCCURRENCE, TEMPS DE TRAVAIL, DIFFICULTÉ ET IMPORTANCE DES TÂCHES

Les données relatives à l'**occurrence** renseignent, pour chaque entreprise représentée, sur le pourcentage de gestionnaires qui exercent une tâche.

Le **temps de travail**, aussi exprimé en pourcentage, représente le temps alloué par une ou un gestionnaire à chaque tâche sur une base **annuelle**.

La difficulté d'une tâche est établie par une évaluation du degré d'aisance ou d'effort exigé par sa réalisation, tant au point de vue physique qu'au point de vue intellectuel.

L'**importance** d'une tâche est établie par une évaluation du caractère prioritaire ou urgent de cette tâche ou par son caractère essentiel ou obligatoire.

Notons que les données présentées dans le tableau qui suit sont des **moyennes** des résultats des spécialistes.

Tâches	Occurrence	Temps de travail	Difficulté	Importance
1. GÉRER LES OPÉRATIONS RELATIVES À UNE PRODUCTION ANIMALE	47,7 %	12,8 %	2,5	3,7
2. GÉRER LES OPÉRATIONS RELATIVES À UNE PRODUCTION VÉGÉTALE	66,1 %	11,8 %	2,7	3,5
3. GÉRER LES RESSOURCES HUMAINES	82,6 %	9,6 %	2,8	3,3
4. ASSURER LA GESTION FINANCIÈRE DE L'ENTREPRISE	82,4 %	11,4 %	2,1	3,5
5. ÉLABORER UN PLAN D'AFFAIRES	66,7 %	3,7 %	2,7	3,3
6. EFFECTUER LES OPÉRATIONS ADMINISTRATIVES COURANTES	62,1 %	13,5 %	2,1	2,9
7. ASSURER LA MAINTENANCE DES BÂTIMENTS, DES ÉQUIPEMENTS, DES BOISÉS ET DES FONDS DE TERRE	68,9 %	6,5 %	2,1	2,8
8. S'IMPLIQUER DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROFESSION	82,9 %	5,0 %	2,3	2,4
9. COMMERCIALISER DES PRODUITS ET SERVICES AGRICOLES	78,9 %	9,5 %	3,0	3,4
10. MENER DES ACTIONS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT	77,9 %	3,7 %	2,9	2,9
11. ASSURER L'APPROVISIONNEMENT	78,8 %	6,1 %	2,2	3,6
12. GÉRER LA QUALITÉ DE LA PRODUCTION.	79,4 %	5,8 %	2,9	3,8

4 CONNAISSANCES, HABILITÉS ET COMPORTEMENTS SOCIOAFFECTIFS

L'analyse de la profession a permis de préciser un certain nombre de connaissances, d'habiletés et de comportements socioaffectifs nécessaires à l'exécution des tâches. Ceux-ci sont transférables, c'est-à-dire qu'ils sont applicables à une variété de tâches et de situations.

Les pages qui suivent présentent les connaissances, les habiletés et les comportements socioaffectifs qui, selon les participantes et les participants à l'atelier, sont considérés comme essentiels pour l'exécution des tâches.

4.1 CONNAISSANCES

Biologie

En production végétale, les gestionnaires doivent avoir des connaissances en botanique (cycle de vie des plantes, etc.) et en entomologie (parasites, insectes).

En production animale, les gestionnaires doivent avoir des connaissances liées à la santé animale, à la physiologie, à l'anatomie et à la morphologie des animaux, de façon à être en mesure de détecter d'éventuels problèmes, d'assister à une mise bas, etc.

Chimie

Pour certains types de production, des connaissances de base en chimie peuvent être nécessaires. Par exemple, en production serricole, comme il est nécessaire de procéder aux mélanges des engrais, lesquels varient chaque semaine, il faut connaître les composantes chimiques des engrais utilisés ainsi que leurs effets sur les cultures. De même, en production caprine, la connaissance des effets des composantes du lait sur le fromage est essentielle. Enfin, dans le domaine de la transformation alimentaire, la connaissance des principes de base garantissant la salubrité du produit est obligatoire.

Communication

L'anglais peut être utile à l'occasion avec la clientèle, avec des fournisseurs ou encore pour chercher de l'information sur Internet, utiliser certains logiciels ou échanger de l'information avec des collègues d'autres provinces ou de l'étranger.

Les producteurs maraîchers qui engagent de la main-d'œuvre étrangère (généralement d'Amérique du Sud) ont avantage à apprendre les rudiments de l'espagnol de façon à mieux communiquer avec leur personnel et à exercer un meilleur leadership.

Par ailleurs, la communication interpersonnelle est importante avec tout le personnel, les associés, les actionnaires, le cas échéant, les fournisseurs et la clientèle. Les gestionnaires doivent être en mesure d'animer des réunions d'équipe, de transmettre des consignes précises et sans équivoque et de faire part de leurs attentes le plus clairement possible. La capacité d'interpréter le langage non verbal est aussi fort utile.

Dessin technique et graphisme

Les gestionnaires doivent être en mesure d'interpréter les plans nécessaires à la maintenance des bâtiments, du fonds de terre, etc. Un seul spécialiste mentionne devoir faire des croquis à l'occasion.

Par ailleurs, certains gestionnaires peuvent avoir besoin de connaissances de base dans le domaine du graphisme de façon à produire du matériel promotionnel nécessaire à la mise en marché de leurs produits.

Électronique

Les spécialistes mentionnent que la connaissance des règles de programmation et de contrôle de la programmation (systèmes de ventilation ou d'alimentation) ainsi que du paramétrage d'outils peut être nécessaire pour certains types de productions. On précise cependant que les gestionnaires ne procèdent à aucune manipulation, réparation ou modification des composants électroniques.

Économie

Les spécialistes mentionnent que des connaissances de base en économie (marchés financiers, Chicago Mercantile Exchange [CME], marché des contrats à terme, etc.) peuvent être utiles, particulièrement pour certaines productions.

Génie rural

Les gestionnaires ont besoin de connaissances de base en génie rural, sur des sujets tels que la gestion de l'érosion, l'automatisation des semis et des récoltes, le drainage des sols ou la surveillance des conditions de vie des animaux. Elles et ils doivent aussi connaître les principes de base en matière d'aménagement et de maintenance des bâtiments (ventilation, plomberie, électricité, etc.).

Géographie

Des connaissances de base en géographie physique sont utiles, particulièrement les notions relatives aux zones climatiques, à la composition des sols, à l'environnement, etc.

Gestion

Des connaissances dans les domaines suivants sont nécessaires :

- administration et finances (interprétation d'états financiers, coûts de production, coûts de revient, profit, etc.);
- comptabilité, tenue de livres;
- mise en marché;
- utilisation des programmes d'aide gouvernementaux.

Mathématiques

Les gestionnaires sont appelés à effectuer régulièrement des calculs arithmétiques, des calculs de pourcentages, de taux ou de ratios, des conversions (ex. : convertir x onces l'acre en x livres l'hectare), etc. Par ailleurs, certains de ces calculs doivent souvent être effectués mentalement, puisque les gestionnaires n'ont pas toujours une calculatrice sous la main.

Les gestionnaires peuvent aussi être appelés à calculer le coût de revient par bête et à interpréter des statistiques. À ce sujet, on mentionne qu'il existe des bases de données (créées par des organismes, des syndicats, etc.) qui leur permettent de se situer par rapport à d'autres entreprises agricoles.

Mécanique

Des connaissances de base en entretien mécanique (changements d'huile et de filtres, etc.) sont nécessaires. De même, elles et ils doivent être en mesure d'effectuer des réparations mineures et, surtout, de reconnaître les besoins d'entretien ou de réparation sans nécessairement les faire soi-même.

Mise en marché

Les gestionnaires doivent connaître les principes de base de la mise en marché (accessibilité, visibilité, etc.). Elles et ils doivent bien saisir la fonction de la filière « production-transformation-distribution » et ses implications à chacune des étapes. Par ailleurs, l'exploration des possibilités de production de « produits de niche⁴ » peut être très importante et leur permettre de se démarquer de la compétition.

Normes, lois et règlements

Les gestionnaires doivent connaître plusieurs lois, règlements, normes, etc., dont les principaux figurent ci-dessous. Elles et ils doivent être au fait, plus particulièrement, de leur incidence sur leur production et des mesures à prendre pour les respecter :

- Loi et règlements sur la santé et la sécurité au travail
- Loi et règlements sur les pesticides
- Loi sur la mise en marché des produits agricoles
- Lois et règlements liés à l'environnement
- Lois et règlements relatifs à la salubrité des aliments
- Lois et règlements sur le transport, plus particulièrement le transport des animaux
- Lois et règlements sur les exploitations agricoles
- Normes de la Fédération des producteurs laitiers
- Normes du travail, avec leurs particularités relatives à l'agriculture
- Normes ISO
- Règles entourant la conduite d'un chariot élévateur
- Système HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point)

Physique

Quelques connaissances de base en rapport avec la ventilation (vitesse, circulation d'air, pression, pression statique, etc.) peuvent être nécessaires, particulièrement en production animale ou serricole.

Psychologie

Des notions de base en psychologie sont nécessaires, particulièrement pour assurer la gestion des ressources humaines, surtout des habiletés d'écoute ou de résolution de conflits ou encore des techniques de motivation du personnel. Les relations avec la clientèle et les fournisseurs peuvent aussi exiger quelques connaissances dans ce domaine, par exemple lors des négociations.

⁴ Produits alimentaires qui se distinguent des produits de masse.

Source : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/>

Recherche

Plusieurs gestionnaires ont besoin de connaissances liées au domaine de la recherche, que ce soit pour participer à des protocoles de recherche ou encore pour monter un dossier de recherche et de développement dans le but d'obtenir un crédit d'impôt. Nombreux sont les gestionnaires qui choisissent, avec l'aide de professionnelles et de professionnels qualifiés, d'établir et de suivre un protocole de recherche, non seulement pour avoir accès à un programme de financement, mais aussi pour améliorer leur pratique.

Par ailleurs, les gestionnaires doivent se tenir au courant, généralement par l'entremise d'Internet, des progrès de la recherche en ce qui concerne la machinerie, l'équipement, les produits et les pratiques qu'elles et ils utilisent.

Tendances

Les gestionnaires doivent se tenir au fait des tendances dans leurs domaines respectifs. Ils doivent être en mesure d'interpréter et d'utiliser des données démographiques pour bien connaître leur clientèle et faire la promotion de leurs produits.

4.2 HABILITÉS

Les habiletés sont des « savoir-faire »; elles se divisent en trois catégories : cognitives, motrices et perceptives.

Habiletés cognitives

Les habiletés cognitives ont trait aux stratégies intellectuelles utilisées dans l'exercice d'une profession. Les habiletés cognitives nécessaires aux gestionnaires sont les suivantes :

- capacité d'innover;
- gestion du temps et des priorités;
- ouverture au changement, de paradigme ou autre;
- planification stratégique;
- prise de décisions;
- raisonnement logique;
- rapidité de réaction;
- résolution de problèmes (techniques ou humains).

Habiletés motrices

Les habiletés motrices ont trait à l'exécution de gestes et de mouvements. Les habiletés motrices nécessaires aux gestionnaires sont les suivantes :

- bonne coordination;
- bons réflexes (en particulier avec les animaux);
- bonne forme physique;
- dextérité;
- endurance;
- capacité à se déplacer rapidement et fréquemment;
- force physique moyenne et, surtout, techniques de travail efficaces;
- rapidité (méthodes de travail, économie de moyens et d'énergie).

Habiletés perceptives

Les habiletés perceptives sont des capacités sensorielles grâce auxquelles une personne saisit consciemment, par les sens, ce qui se passe dans son environnement. Les habiletés perceptives nécessaires aux gestionnaires sont les suivantes :

- vue : observation, attention, détection de problèmes;
- ouïe : détection de problèmes liés à la machinerie, à la ventilation, aux animaux, etc.;
- odorat : détection d'un incendie, d'une contamination, etc.;
- toucher : travail avec les animaux, vérification de la fermeté des produits, etc.;
- goût : pour la transformation (sirop, fromage, etc.).

4.3 COMPORTEMENTS SOCIOAFFECTIFS

Les comportements socioaffectifs sont une manière d'agir, de réagir et d'entrer en relation avec les autres ou avec son environnement. Ils traduisent des savoir-être. Les comportements socioaffectifs nécessaires aux gestionnaires sont les suivants :

- capacité de travailler en équipe ou de créer un esprit d'équipe;
- communication;
- confiance en soi;
- contrôle de soi;
- équité envers les membres du personnel;
- éthique :
 - respect des indications sur les emballages des produits vendus (ex. : poids);
 - respect des engagements (ex. : contrats, comptes);
 - respect des valeurs (ex. : biologiques);
- respect des personnes;
- souci de protéger sa santé et sa sécurité ainsi que celles de son personnel :
 - prudence et vigilance dans l'utilisation de la machinerie et de l'équipement.

5 NIVEAUX D'EXERCICE

Certaines professions comportent des niveaux d'exercice différents et reconnus par le marché du travail. Ces niveaux d'exercice peuvent être liés à une réglementation, à l'organisation du travail ou à des lignes de progression de carrière. Les niveaux d'exercice se dégagent de la description du plein exercice de la profession, s'il y a lieu. Ils rendent compte des besoins du marché du travail en matière d'employabilité ou de spécialité et peuvent avoir plusieurs dénominations : classes, aides, chefs, etc.

La profession de gestionnaire d'exploitation agricole ne comporte pas de niveaux d'exercice.

6 SUGGESTIONS RELATIVES À LA FORMATION

Les spécialistes présents à l'atelier ont émis les remarques suivantes en ce qui concerne la formation nécessaire pour exercer la profession de gestionnaire d'une exploitation agricole. La plupart des remarques portent sur le programme d'études collégiales *Gestion et exploitation d'une entreprise agricole* (GEEA) puisque c'est celui-ci, de l'avis des spécialistes, qui prépare à l'exercice de la profession. Les commentaires qui suivent sont présentés dans l'ordre selon lequel ils ont été émis; cet ordre ne représente donc pas leur importance.

- Les stages doivent être effectués ailleurs que dans l'entreprise familiale.
- En ce qui concerne le choix du personnel enseignant, il ne faut jamais donner la priorité aux compétences en pédagogie au détriment de la connaissance de la profession.
- La formation doit être à l'avant-garde de ce qui se fait en agriculture.
- Il est important, pour les étudiantes et les étudiants, de connaître l'histoire des générations précédentes de producteurs agricoles, de façon à comprendre ce qui a amené les changements, la raison d'être de telle loi ou de telle norme, etc.
- La formation doit inciter celles et ceux qui la suivent à être à l'affût des nouvelles technologies. Les étudiantes et les étudiants devraient à tout le moins avoir la possibilité de voir des équipements à la fine pointe de la technologie.
- La formation devrait donner aux étudiantes et aux étudiants le réflexe ou l'habitude de suivre le cours des marchés.
- La formation devrait permettre de situer l'agriculture au Québec par rapport à ce qui se fait ailleurs dans le monde.
- La formation devrait inciter les futurs gestionnaires à être à l'écoute du consommateur, de ses goûts et de ses besoins en constante évolution.
- La pratique du mentorat devrait être encouragée auprès des futurs gestionnaires. Encore peu populaire au Québec mais plus courante au Canada anglais, elle permet aux nouveaux gestionnaires d'établir, avec une ou un gestionnaire d'expérience, une relation d'échange, de soutien et d'apprentissage. Pour la relève, le fait d'être en contact avec une personne extérieure à la famille apporte un point de vue différent et stimulant. Pour les gestionnaires qui désirent fonder une nouvelle entreprise, les avantages du mentorat sont encore plus appréciables.

ANNEXES

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES ENTREPRISES AGRICOLES DES GESTIONNAIRES PRÉSENTS À L'ANALYSE DE PROFESSION

PRODUCTIONS ANIMALES	Principales productions	Statut juridique de l'entreprise		Région	Autres productions ou activités	Nombre d'animaux	Nombre d'hectares ou d'acres	Nombre d'employés	
		Copropriété	Propriétaire unique					Temps plein	Temps partiel
	Bovins	X		Bas-Saint-Laurent	Boisé	58	950 ha		
	Grands gibiers	X		Chaudière-Appalaches	Acériculture Agrotourisme	100	200 ac		2
	Lait	X		Saguenay-Lac-Saint-Jean	Agrotourisme	300	311 ha	5	5
	Lait et céréales	X		Centre-du-Québec	Travaux à forfait	325	2100 ac	5	2
	Ovins		X	Bas-Saint-Laurent	Foin	3200	1750 ac	4	5
	Porcs		X	Montérégie	Surtransformation	1200 truies 2200 porcs	150 ac	9	1
	Porcs	X		Chaudière-Appalaches	-	1600 truies 1400 porcs d'engraissement 6000 porcs en pouponnière		4 4 3	1 2
	Porcs	X		Bas-Saint-Laurent	Orge	2200	535 ac		
Vaches laitières	X		Centre-du-Québec	Chèvres laitières Fromagerie	160	105 ha	1	3	
Vaches laitières	X		Montérégie	Grandes cultures	400	300 ha	3	3	
Vaches et veaux		X	Outaouais	-	490	1400 ac	1	2	

ac : acres

ha : hectares

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES ENTREPRISES AGRICOLES DES GESTIONNAIRES PRÉSENTS À L'ANALYSE DE PROFESSION
(Suite)**

PRODUCTIONS VÉGÉTALES	Principales productions	Statut juridique de l'entreprise		Région	Autres productions ou activités	Nombre d'hectares ou d'acres	Nombre d'employés	
		Copropriété	Propriétaire unique				Temps plein	Temps partiel
	Fraises	X		Capitale-Nationale	Framboises Patates douces	Propriété : 350 ac Productions : 140 ac	90 x 6 mois 1 x 12 mois	
	Grandes cultures (maïs grains, soya, fève conserverie, pois conserverie, blé)	X		Montréal	Commerce du grain Maïs-soya	2000 ac	3	4
	Cultures maraîchères (carottes, oignons verts)	X		Montréal	-	200 ac	4	25
	Cultures maraîchères (légumes asiatiques, oignons espagnols)		X	Lanaudière	-	250 ac	2	13
	Serriculture Cultures maraîchères		X	Centre-du-Québec	Bois, foin, céréales	120 ac	2	2

ac : acres

TABLEAU 1
TYPLOGIE DES RISQUES EN SANTÉ ET EN SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET EXEMPLES POUR LE SECTEUR AGRICOLE

Risques	Formes	Effets	Exemples en agriculture
<u>Risques chimiques</u> ou <u>dangers d'ordre chimique</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Matières dangereuses (nocives, toxiques, corrosives, réactives, humides, tératogènes, cancérogènes, mutagènes, irritantes) • Matières combustibles, inflammables, comburantes, explosives • Gaz, fumées, liquides, solides, brouillard • Poussières, fibres • Autres 	<ul style="list-style-type: none"> • Dommages pour la santé, brûlures chimiques • Intoxication, irritation • Maux de tête • Problèmes respiratoires, dermatose • Dommages résultant d'incendies ou d'explosions • Décès • Autres 	<ul style="list-style-type: none"> • Pesticides (herbicides, insecticides, fongicides, rodenticides, larvicides, algicides, fumigants, etc.) • Solvants, nettoyants, désinfectants, etc. • Carburants, huiles à moteurs, huiles hydrauliques, lubrifiants, etc. • Amiante (sources diverses), sols, etc. • Médicaments d'animaux, minéraux et additifs dans les aliments • Engrais minéraux, ammoniac anhydre, etc. • Gaz d'entreposage (atmosphères contrôlées, silos, lisiers, fumiers, etc.) • Gaz d'échappement et de combustion, CO, fumées de soudage, etc.
<u>Risques biologiques</u> ou <u>dangers d'ordre biologique</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Agents infectieux (bactéries, virus, parasites, prions, fungus) • Agents allergènes (pollen, venin d'insecte, acariens, poils et salive d'animaux, etc.) • Toxines (alcaloïdes, endotoxines, mycotoxines, etc.) • Poussières végétales et animales, pollen, spores • Autres • Vecteurs • Plantes toxiques ou allergènes • Céréales, foin et autres provendes • Vermine et autres animaux sauvages • Insectes piqueurs et suceurs • Animaux domestiques • Humains • Sols, poussières, eaux de surface (irrigation), puits contaminés 	<ul style="list-style-type: none"> • Bactéries : tétanos, salmonellose, yersiniose, maladie de Lyme, etc. • Virus : grippe, rage, virus du Nil occidental, etc. • Parasites : cryptosporidiose, toxoplasmose, giardiase, etc. • Prions : maladie de la vache folle (encéphalopathie spongiforme bovine [ESB]) • Fongus/moisissures : dermatites, poumon du fermier, etc. • Poussières agricoles : asthme, fièvre des céréales, bronchite chronique, allergies des voies respiratoires, syndrome toxique par exposition aux poussières organiques, etc. • Autres 	<ul style="list-style-type: none"> • Zoonoses diverses selon les élevages • Cadavres d'animaux de ferme • Flore environnante (herbe à puce, ortie, panais sauvage, herbe à poux, etc.) • Pigeons, rats, souris, ratons laveurs, renards, cerfs, sauvagine, etc. • Poussières contaminées par des déjections ou des moisissures • Foin et paille contaminés par des moisissures • Céréales contaminées par des mycotoxines • Litières, fumiers et lisiers, composts • Guêpes, moustiques, poux, mites, tics, etc. • Autres

TABLEAU 1
TYPLOGIE DES RISQUES EN SANTÉ ET EN SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET EXEMPLES POUR LE SECTEUR AGRICOLE

Risques	Formes	Effets	Exemples en agriculture
<p><u>Risques physiques ou dangers d'ordre physique</u></p> <p>(Risques ou dangers liés à l'environnement de travail)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Bruit, vibrations • Électricité (conducteurs sous tension, éléments de machines sous tension, phénomènes électrostatiques) • Ambiance de travail froide ou chaude • Objets ou matériaux à des températures extrêmes (hautes ou basses) • Rayonnement de sources de chaleur • Radiations, rayonnement de basse fréquence ou de fréquence radio, micro-ondes, rayons X et gamma • Laser ou lumière infrarouge, visible et ultraviolette • Autres 	<ul style="list-style-type: none"> • Détérioration de l'acuité auditive ou de l'équilibre • Fatigue, stress, baisse de la vigilance • Choc ou brûlure électrique • Électrisation (sans décès) • Électrocution (avec décès) • Coup de chaleur • Brûlures • Engelure, hypothermie • Troubles neurologiques et ostéo-articulaires • Troubles vasculaires, maladie de Raynaud, inconfort (engourdissement) • Mutations génétiques • Autres 	<ul style="list-style-type: none"> • Tracteurs et autres machines, véhicules tout-terrain (VTT) • Scie à chaîne et autres outils motorisés • Lignes électriques, panneau de contrôle, électrification des bâtiments, machines et outils électriques, ventilation, éclairage, etc. • Exposition au soleil • Travail à la chaleur (champ, fenil, etc.) • Autres •
<p><u>Risques psychosociaux ou dangers d'ordre psychosocial</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Intensification du travail caractérisée par des contraintes de temps, des conditions météorologiques ou une clientèle difficile • Manque de maîtrise des tâches, violence • Harcèlement psychologique • Autres 	<ul style="list-style-type: none"> • Problèmes de sommeil, dépression • Maladies psychosomatiques, pathologies physiques (maux de dos ou dans les membres) • Effets psychophysiologiques (effet de la surcharge mentale, notamment le stress) • Faible estime de soi, manque de concentration, colères plus fréquentes • Troubles du comportement (alcoolisme, toxicomanie, etc.) • Autres 	<ul style="list-style-type: none"> • Stress lié aux finances de l'entreprise (récoltes détruites, maladie dans l'élevage, niveau d'endettement élevé, crise nationale ou internationale, etc.) • Stress lié aux périodes de pointes (conditions climatiques, bris de machinerie, besoin de main-d'œuvre, etc.) • Surcharge de travail, horaires irréguliers, difficultés à prendre des vacances, etc. • Dévalorisation sociale de la profession (conflits liés aux odeurs, aux bruits, à l'état de l'environnement, etc.) • Pression urbaine sur les terres disponibles • Pressions liées aux contextes réglementaires • Relations humaines, relation homme-femme, relations avec les employés, etc. • Autres

TABLEAU 1
TYPLOGIE DES RISQUES EN SANTÉ ET EN SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET EXEMPLES POUR LE SECTEUR AGRICOLE

Risques	Formes	Effets	Exemples en agriculture
<u>Risques liés à la sécurité ou dangers pour la sécurité</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Machines dangereuses • Animaux dangereux ou nerveux • Pièces et outils en mouvement, angles rentrants (des rouleaux, des convoyeurs) • Formes dangereuses (tranchante, pointue, rugueuse, etc.) • Résistance mécanique inadéquate (rupture, éclatement, flexion) • Accumulation d'énergie à l'intérieur d'une machine causée par des ressorts, des gaz ou des liquides sous pression (hydraulique, pneumatique), énergie résiduelle (volant d'inertie ou « flywheel », couteaux de faucheuse) • Particules projetées • Travail en hauteur • Planchers glissants ou irréguliers • Incendies, explosions • Véhicules • Autres 	<ul style="list-style-type: none"> • Fracture, entorse, foulure • Coupure, lacération, amputation • Perforation, piqûre, irritation • Écorchure, égratignure, ecchymose, contusion • Brûlure par friction • Écrasement • Blessures multiples • Décès • Autres 	<ul style="list-style-type: none"> • Tracteurs et autres machines, vis à grain, hache-paille, faucheuse, presse à foin, enrobeuse, moissonneuse-batteuse, mélangeur, etc. • Coups de tête ou de sabot, morsures, etc. • Composantes hydrauliques des machines et de leurs accessoires, outils hydrauliques et pneumatiques, etc. • Outils motorisés et machines-outils • Échelles, échafaudages, escaliers, mezzanines • Pneus, boyaux des arroseuses, boyaux hydrauliques • Couteaux, sécateurs, scies, seringues et autres outils manuels tranchants ou piquants • Bâtiments divers (bât d'élevage, entrepôts, atelier, etc.), systèmes de manutention des lisiers et fumiers • Déplacements routiers ou autres (tracteurs, transport de travailleurs, livraisons, emplettes, etc.), VTT, cours et chemins de ferme • Autres
<u>Risques ergonomiques ou dangers d'ordre ergonomique</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Posture contraignante (non neutre), force, mouvements répétitifs • Manutention fréquente, absence de micropauses • Efforts excessifs, mouvements répétitifs, travail debout, accès difficile à l'espace de travail • Éclairage inadéquat • Visibilité déficiente, mauvaise disposition des commandes • Vibrations • Autres 	<ul style="list-style-type: none"> • Effets physiologiques (ex. : troubles musculosquelettiques) • Entorses lombaires, hernie discale, etc. • Maladie de Raynaud • Douleurs chroniques • Autres 	<ul style="list-style-type: none"> • Postes de conduite (tracteur, batteuse, etc.) • Poste de travail (triage des fruits ou des légumes, travail à l'ordinateur, etc.) • Manutention de charges (sacs de moulée, d'engrais, bidons de pesticides, etc.), manutention des animaux • Tâches répétitives (taille des arbres fruitiers, traite des vaches, etc.) • Manipulation d'outils vibrants (scie à chaîne, etc.) • Autres

TABLEAU 2
GROUPES DE RISQUES LIÉS AUX OPÉRATIONS ET
GESTION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL (GSST)

Groupes de risques ou dangers ►	Biologiques	Chimiques	Ergonomiques	Physiques	Psycho-sociaux	Sécurité	GSST*
Tâches et opérations ▼							
1 Gérer les opérations relatives à une production animale	p	p	p	p	p	p	
1.1 Assurer le roulement des animaux	T		T			T	√
1.2 Assurer la reproduction des animaux	T		T			T	√
1.3 Planifier la production laitière							√
1.4 Faire le suivi de l'élevage	T	T	T	T	T	T	√
1.5 Faire le suivi de l'épandage	T		T	T	T	T	√
1.6 Gérer les surplus de fumier	T				G	T	√
1.7 Gérer l'alimentation, l'abreuvement et les pâturages	T	T	T			T	√
1.8 Gérer les systèmes de rétention des animaux	T	T	T			T	√
1.9 Assurer l'entreposage et le conditionnement	T	T	T	T	G	T	√
1.10 Consigner les données dans les différents registres							√
1.11 Participer aux opérations de production	G	G	G	G	G	G	√
2 Gérer les opérations relatives à une production végétale	p	p	p	p	p	p	
2.1 Préparer les échanges de terrain					G		
2.2 Planifier les semis					G		√
2.3 Assurer l'entretien des cultures (fertiliser, planifier l'arrosage, effectuer le contrôle biologique)	T	T	T	T	T	T	√
2.4 Planifier les récoltes					G		√
2.5 Assurer l'entretien et le conditionnement	T	T	T	T	G	T	√
2.6 Consigner les données dans les différents registres							√
2.7 Participer aux opérations de production	G	G	G	G	G	G	√

GSST = Gestion de la santé et de la sécurité au travail

p = principaux risques présents, T = risques pour les travailleurs ou gestionnaires, G = risques pour les gestionnaires.

√ = L'opération implique de considérer un ou plusieurs éléments en gestion de la SST (GSST).

Groupes de risques ou dangers ▶	Biologiques	Chimiques	Ergonomiques	Physiques	Psycho-sociaux	Sécurité	GSST*
Tâches et opérations ▼							
3 Gérer les ressources humaines					p		
3.1 Planifier les ressources humaines					G		√
3.2 Recruter du personnel					G		√
3.3 Former le personnel							√
3.4 Planifier les tâches quotidiennes du personnel							√
3.5 Diriger les employés					G		√
3.6 Appliquer un système de motivation							√
3.7 Gérer les horaires					G		√
3.8 Tenir le registre des employés							√
3.9 Tenir les réunions du personnel							√
3.10 Établir les contrats de travail et la rémunération							√
3.11 Superviser les stagiaires							√
3.12 Participer au concours d'AGRIcarrières							
3.13 Gérer les conflits					G		√
3.14 Évaluer les employés							√
3.15 Procéder à des mises à pied					G		
3.16 Assurer la santé et la sécurité au travail							√
3.17 Organiser des activités sociales							
3.18 Accompagner la main-d'œuvre saisonnière et étrangère							√

GSST = Gestion de la santé et de la sécurité au travail

p = principaux risques présents, T = risques pour les travailleurs ou gestionnaires, G = risques pour les gestionnaires.

√ = L'opération implique de considérer un ou plusieurs éléments en gestion de la SST (GSST).

Groupes de risques ou dangers ▶	Biologiques	Chimiques	Ergonomiques	Physiques	Psycho-sociaux	Sécurité	GSST*
Tâches et opérations ▼							
4 Assurer la gestion financière de l'entreprise					p		
4.1 Évaluer les coûts de production							√
4.2 Signer des contrats à terme					G		
4.3 Rencontrer les créanciers					G		
4.4 Suivre le cours des valeurs monétaires							
4.5 Participer aux réunions d'actionnaires							
4.6 Préparer les dossiers pour le MAPAQ							
4.7 Comparer les coûts de production							
4.8 Participer à des programmes gouvernementaux							
4.9 Gérer les flux d'entreprise							
4.10 Évaluer l'achat d'un équipement							√
4.11 Préparer un budget					G		√
5 Élaborer un plan d'affaires					p		
5.1 Reconnaître une occasion d'affaires							√
5.2 Documenter l'occasion d'affaires							√
5.3 Fixer les objectifs de l'entreprise (à court, à moyen et à long terme)							√
5.4 Soumettre le projet à des spécialistes							√
5.5 Choisir le statut juridique de l'entreprise							
5.6 Établir une convention d'actionnaires							
5.7 Planifier les moyens et les ressources							√
5.8 Rédiger le plan d'affaires							√
5.9 Prévoir une méthode de réévaluation							√
5.10 Actualiser le plan d'affaires							√
5.11 S'informer des développements en agriculture							√
5.12 Planifier le développement de l'entreprise							√

GSST = Gestion de la santé et de la sécurité au travail

p = principaux risques présents, T = risques pour les travailleurs ou gestionnaires, G = risques pour les gestionnaires.

√ = L'opération implique de considérer un ou plusieurs éléments en gestion de la SST (GSST).

Groupes de risques ou dangers ▶	Biologiques	Chimiques	Ergonomiques	Physiques	Psycho-sociaux	Sécurité	GSST*
Tâches et opérations ▼							
6 Effectuer les opérations administratives courantes					p		
6.1 S'occuper de la comptabilité							√
6.2 Rencontrer les fournisseurs					G		√
6.3 Tenir à jour les dossiers concernant l'agri-traçabilité							√
6.4 Faire le suivi du cahier des charges des certifications							√
6.5 S'assurer de la conformité avec les lois et les règlements en vigueur					G		√
7 Assurer la maintenance des bâtiments, des équipements, des boisés et des fonds de terre	p	p	p	p	p	p	
7.1 Assurer la maintenance du fonds de terre	T	T	T	T		T	√
7.2 Assurer la maintenance des bâtiments	T	T	T	T		T	√
7.3 Assurer la maintenance des boisés	T	T	T	T		T	√
7.4 Assurer la maintenance des équipements	T	T	T	T		T	√
8 S'impliquer dans le développement de la profession							
8.1 S'impliquer dans la communauté							√
8.2 Participer à des réunions et à des formations continues							√
8.3 Participer aux activités syndicales							
9 Commercialiser des produits et services agricoles					p		
9.1 Participer à des événements promotionnels (ex. : kiosques)							√
9.2 Rencontrer les clients					G		
9.3 Chercher des nouveaux créneaux					G		
9.4 Planifier des visites guidées (agrotourisme)					G		√
9.5 Négocier les ventes					G		
9.6 Planifier les ventes (à court, à moyen et à long terme)							
9.7 Suivre le marché (grains, volailles, etc.)							
9.8 Gérer le risque des marchés					G		

GSST = Gestion de la santé et de la sécurité au travail

p = principaux risques présents, T = risques pour les travailleurs ou gestionnaires, G = risques pour les gestionnaires.

√ = L'opération implique de considérer un ou plusieurs éléments en gestion de la SST (GSST).

Groupes de risques ou dangers ▶	Biologiques	Chimiques	Ergonomiques	Physiques	Psycho-sociaux	Sécurité	GSST*
Tâches et opérations ▼							
10 Mener des actions de recherche et de développement	<i>p</i>	<i>p</i>	<i>p</i>	<i>p</i>	<i>p</i>	<i>p</i>	
10.1 Tester des produits, des méthodes et des procédés	T	T	T	T		T	√
10.2 Voir à l'amélioration continue des opérations de production	T	T	T	T	T	T	√
10.3 Participer à des programmes de recherche et de développement	T	T	T	T		T	√
10.4 Développer un produit à valeur ajoutée					G		√
11 Assurer l'approvisionnement					<i>p</i>		
11.1 Rencontrer les fournisseurs					G		√
11.2 Passer les commandes							√
11.3 Assurer la réception des commandes							√
11.4 Planifier les achats							√
12 Gérer la qualité de la production					<i>p</i>		
12.1 Vérifier la qualité (à l'interne)					G		√
12.2 Procéder à des contrôles (par exemple, pour la certification)							√
12.3 Établir et contrôler des normes de biosécurité					G		√
12.4 Planifier et mettre en place un protocole sanitaire					G		√
12.5 Optimiser le rendement des biens de production							√
12.6 Accompagner les spécialistes (vétérinaires, agronomes, etc.)							√

GSST = Gestion de la santé et de la sécurité au travail

p = principaux risques présents, T = risques pour les travailleurs ou gestionnaires, G = risques pour les gestionnaires.

√ = L'opération implique de considérer un ou plusieurs éléments en gestion de la SST (GSST).

Références pertinentes en gestion de la santé et de la sécurité au travail

ACNOR, 2006. *Gestion de la santé et de la sécurité du travail – Norme CSA Z1000-06.* Association canadienne de normalisation. Mississauga, Ontario. ISBN 1-55436-235-0.

Centre patronal de SST, 2008. « Faites vos devoirs en SST, sinon... », *Convergence – Revue de gestion de la santé-sécurité*, vol. 24, n° 3, août 2008.

CSST, 1998a. *Guide de prévention en milieu de travail à l'intention des entreprises agricoles.* Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec, en collaboration avec l'Union des producteurs agricoles et le ministère de la Santé et des Services sociaux. DC-200-16083. ISBN 2-550-33660-7.

CSST, 1998b. *Grille d'autoévaluation à l'intention des entreprises agricoles.* Incluse dans CSST (1998a). Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec, en collaboration avec l'Union des producteurs agricoles et le ministère de la Santé et des services sociaux. DC-200-16084. ISBN 2-550-33661-5.

UPA, 2008. *Trousse d'outils concernant la détresse psychologique.* Union des producteurs agricoles.

Sélection de quelques-unes des publications relatives à la santé et à la sécurité au travail en agriculture, accessibles sur le site www.csst.qc.ca/agriculture

CSST, 2009. *L'atelier à la ferme. Série de cinq affiches.* Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec, en collaboration avec l'Union des producteurs agricoles et le ministère de la Santé et des Services sociaux. DC 900-154F1.

CSST, 2008. *La prévention des troubles musculo-squelettiques dans le secteur de l'agriculture.* Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec, en collaboration avec l'Union des producteurs agricoles. DC 300-1002. ISBN 978-2-550-52010-8.

CSST, 2006. *La prévention des accidents liés aux pièces en mouvement.* Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec, en collaboration avec l'Union des producteurs agricoles, le ministère de la Santé et des Services sociaux et le Cégep Lévis-Lauzon. DC 300-436. ISBN 978-2-550-48519-3.

CSST, 2006. *La prévention dans les silos.* Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec, en collaboration avec l'Union des producteurs agricoles et le ministère de la Santé et des Services sociaux. DC 300-419. ISBN 2-550-46052-9.

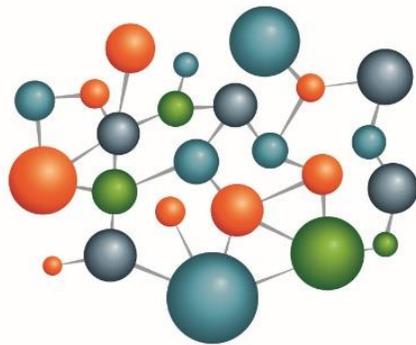
CSST, 2005. *Prévenir les chutes de hauteur dans le secteur de l'agriculture : Fiche technique.* Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec, en collaboration avec l'Union des producteurs agricoles. DC 500-144.

CSST, 2004. *L'utilisation sécuritaire du tracteur.* Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec, en collaboration avec l'Union des producteurs agricoles, le ministère de la Santé et des Services sociaux et le Cégep Lévis-Lauzon. DC 300-418. ISBN 2-550-42015-2.

CSST, 2004. *Travaux de construction en milieu agricole : Fiche technique.* Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec, en collaboration avec l'Union des producteurs agricoles. DC 500-142.

CSST, 2000. *Gaz de lisier et de fumier: guide de prévention des intoxications.* Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec, en collaboration avec l'Union des producteurs agricoles et le ministère de la Santé et des Services sociaux. DC 200-16192. ISBN 2-550-35315-3.

CSST, 2000. *La prévention, c'est pas si bête : fiches de prévention.* Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec, en collaboration avec l'Union des producteurs agricoles, le ministère de la Santé et des Services sociaux, l'Université de Montréal (Faculté de médecine vétérinaire) et le Cégep Lévis-Lauzon. DC 300-415. ISBN 2-550-36745-6



education.gouv.qc.ca

*Éducation
et Enseignement
supérieur*

Québec 